



PARIS
25 ET 26 FÉVRIER 2019
18 ET 19 NOVEMBRE 2019

répondre à un appel à projet dans les arts visuels

À l'issue de cette formation les stagiaires sont en mesure d'appréhender les différents types d'appels à projets en arts visuels et savoir y répondre. Pour cela, chacun s'appuie sur ses expériences et/ou projets en cours, et travaille à la constitution d'une candidature, à l'ébauche d'un projet et à la formalisation d'une intention.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne engagée dans des pratiques artistiques inscrites dans les arts visuels, qui souhaite développer ses activités dans un cadre professionnel et candidater à des appels à projet notamment les résidences et 1% artistiques. La diversité des offres et procédures impliquent d'appréhender les enjeux majeurs qui se posent selon les contextes avant de constituer sa candidature et formaliser un projet.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique avérée dans le champ des arts visuels et développer son activité dans un cadre professionnel
- Se situer dans les mondes de l'art et connaître son réseau de diffusion
- Transmettre un dossier artistique au format PDF lors de son inscription et des exemples d'appels à projets

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer les appels à projet et connaître les ressources permettant de s'informer sur les résidences, les appels à projets et 1% en cours
- Identifier les appels à projets auxquels répondre
- Comprendre la procédure du 1% artistique
- Apprécier les différents contextes et enjeux des appels à projet ou résidences artistiques

- Préparer un dossier de candidature au regard des éléments demandés
- Ébaucher un projet ou une intention selon un cahier des charges

CONTENUS

- Les appels à projets dans les arts visuels, les résidences artistiques, leurs modalités et spécificités
- Les méthodes et procédures caractéristiques du 1 % artistique
- Les commanditaires des appels à projets, leurs attentes et leurs exigences
- Les étapes de la candidature et du projet : méthodologie et outils

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Ce module alterne contenus théoriques et études de cas et favorise une pédagogie participative entre stagiaires. En fin de formation, un mémento et une liste de sites ressources sont transmis à chaque participant.

ÉVALUATION

- Analyse de cas (appels à projets, 1%, appels à résidences) et exercices pratiques

INTERVENANTE

CÉLINE GUIMBERTAUD est l'une des créatrices de amac. Basée à Paris, elle intervient sur des missions de conseil, de production et de coordination de projets artistiques ou d'événements culturels et accompagne régulièrement des artistes dans la constitution de dossiers de candidature et de réponse à des appels à projet ou 1% artistique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée :
2 jours / 14 heures de formation

Horaires :
9h30-13h / 14h-17h30

Effectif :
10 personnes

Frais pédagogiques :
490 euros H.T.

Renseignements et inscriptions :
formation@amac-web.com
09 83 47 55 38